

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



MAIRIE
DE
B É O S T
64440

DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES

COMMUNE DE BEOST

PLAN LOCAL D'URBANISME

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Projet de modification simplifiée n°1 décidant par délibération du CM le 02/02/2024

Arrêté municipal de prescription pris le 15/02/2024

Projet notifié aux PPA le 30/04/2024

Mise à disposition du public du 19/08/2024 au 19/09/2024

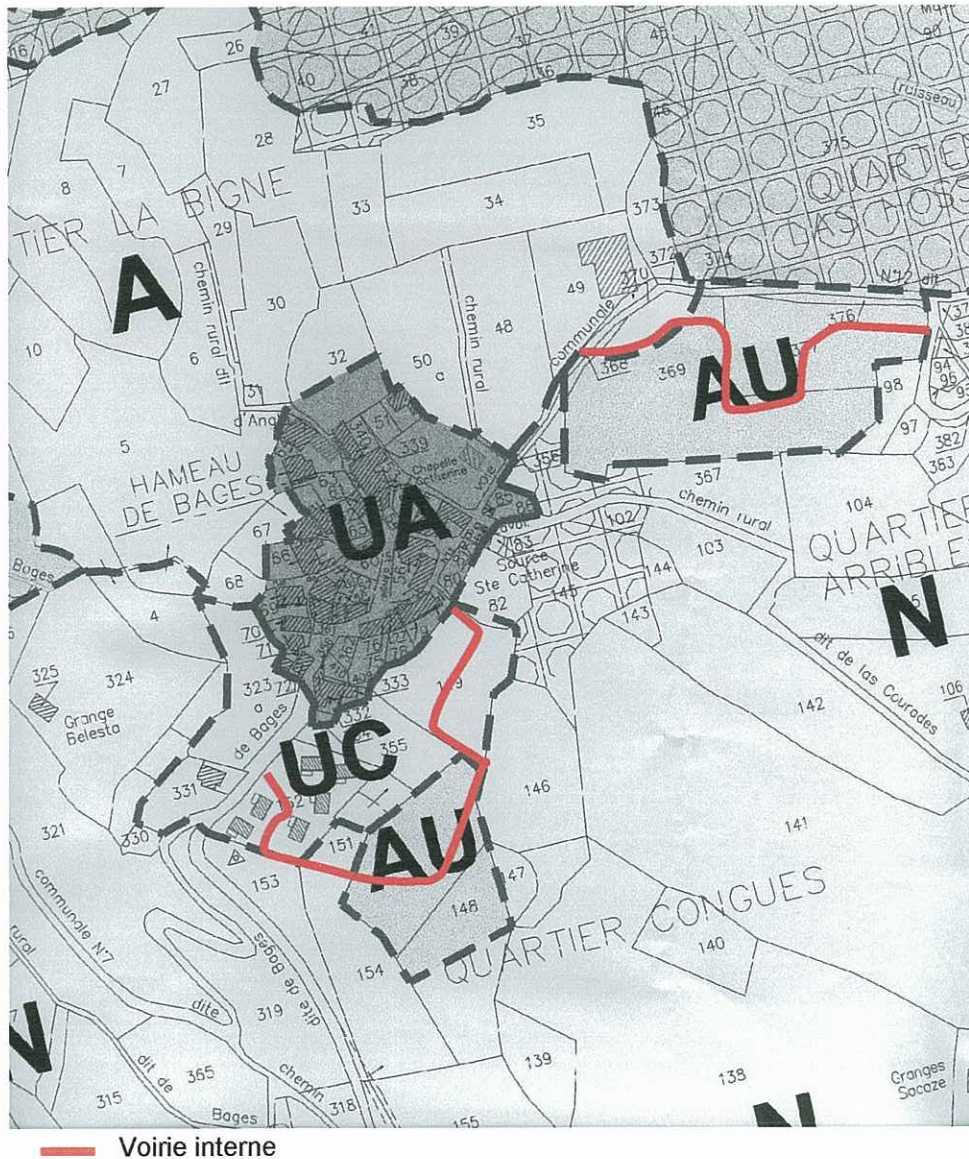
Modification simplifiée n°1 approuvée le



Avril 2007

ZONE A URBANISER A VOCATION D'HABITAT

- ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT -







La desserte primaire de la zone AU du quartier ARRIBLES s'effectuera à partir de la voie communale n°12.

La zone à urbaniser du quartier CONGUES sera desservie à partir de la voirie interne de la parcelle 149 et de la parcelle 152. Le schéma de voirie proposé assure un raccordement à la voie communale n° 12 au centre du hameau de BAGES et au sud de ce dernier.

OAP Sectorielle du Col de l'Aubisque



-  Limite de l'OAP
-  Zone d'estives à préserver (aménagement de type sentier de randonnée possible)
-  Zone naturelle d'intérêt écologique identifiée (habitat communautaire Natura 2000) à préserver
-  Zone de valorisation du col de l'Aubisque

